

Chère collègue,
Cher collègue,

Le 4 décembre 2014, vous êtes appelés à élire vos représentants.

Au niveau local vous les choisirez pour les CAPL (commission administrative paritaire locale) et pour les CTL (comité technique local).

Au niveau national, vous élierez vos représentants pour les CAPN (CAP nationales) et CTR (comité technique de réseau).

La période précédente donnait un mandat de 3 ans aux élus : la prochaine sera de 4 ans, On peut le déplorer car en 4 ans beaucoup de choses peuvent arriver à un élu (mutation, promotion ...).

Pendant les 3 dernières années, les élus FORCE OUVRIERE ont respecté le mandat que vous leur avez confié. Les élus ont participé activement à toutes les réunions de CAPL, CTL et aussi des organismes pour lesquels ils ont été désignés : CHS-CT et CDAS. A chaque fois, un compte-rendu a été fait et distribué à destination de tous. Les agents nous ayant confié leur dossier en CAPL (qu'ils soient adhérents ou non) ont été contactés directement.

Les militants FORCE OUVRIERE vous ont rencontré régulièrement dans les postes et services, non seulement pour donner des informations mais aussi pour en recevoir et connaître les conditions de travail de chaque service.

En effet, ce n'est pas au moment des élections qu'il faut bouger mais bien tout le temps du mandat. Nous nous sommes astreints à parcourir le département au moins une fois par an et ce, depuis la fusion des services.

C'est parce que vous nous avez fait confiance que nous avons pu obtenir quelques sièges pour vous représenter, c'est parce que vous nous avez fait confiance que nous avons pu obtenir un quota d'autorisations d'absence nous permettant de militer et de visiter les services pour vous rencontrer et faire remonter vos doléances.

C'est votre vote qui pourra nous permettre d'avoir un peu de poids face à l'administration, c'est votre vote qui pourra nous permettre de hurler plus fort dans les oreilles légèrement bouchées de notre direction, voire de nos élus politiques. En effet, notre indépendance envers les partis (jamais nous n'appelons à voter) nous permet de contester les décisions politiques qui vont à l'encontre des agents et ce, quel que soit le gouvernement en place.

Chers collègues, après la fusion, nous arrivons au démantèlement : dématérialisation, externalisation, plateformes et bientôt avec la mise en place de nouvelles régions en hyper-régionalisation !...



**Pour la défense de vos droits, pour la défense de votre santé au travail,
Pour résister et combattre la disparition du service public républicain,
nous vous invitons à voter pour les listes FORCE OUVRIERE.**

Nos élus ont toujours fait preuve de pugnacité et de pragmatisme et notre mandat consiste à représenter les agents, les défendre au niveau de leur santé, de leur niveau de vie et de leurs conditions de travail. Il n'y a pas d'autre philosophie pour notre part.

Vous trouverez au verso la liste des candidats FORCE OUVRIERE pour le 82.

Ceci n'est pas un bulletin de vote

Commission Administrative Paritaire Locale n° 3 – Agents Administratifs

1 - CATUSSE Hélène	AAP 1 ^{ère} classe	Montauban (SPF Moissac)
2 - FAURE Valérie	AAP 1 ^{ère} classe	Verdun sur Garonne
3 - AUBERT Martine	AAP 1 ^{ère} classe	Montauban (DDFiP BL)
4 - FATOUX Renaud	AAP 1 ^{ère} classe	Saint Antonin Noble Val
1 - RIVAL Marielle	AAP 2 ^{ème} classe	Montauban (ERR)
2 - FLORENS Jérôme	AAP 2 ^{ème} classe	Montauban (SIP)
3 - GENDRE Sylvie	AAP 2 ^{ème} classe	Montauban (SIE)
4 - DELPECH Jérôme	AAP 2 ^{ème} classe	Labastide Saint Pierre
1 - WEIGL-DRYEPONDT Marie-Charlotte	AA 1 ^{ère} classe	Montauban (SIP)
2 - CUBIZOLLES Clément	AA 1 ^{ère} classe	Beaumont de Lomagne

Commission Administrative Paritaire Locale n° 2 – Contrôleurs

1 - WISCART Jean-Michel	Cont. Principal	Montauban (SIP recouvrement)
2 - MAURIE Nathalie	Cont. Principal	Montauban (PRS)
3 - AUDOYNAUD Alexandre	Cont. Principal	Montauban (Paierie départementale)
4 - DIDELIN Anne	Cont. Principal	Montauban(SIE)
1 - MARTINS Brigitte	Contrôleur 2 ^{ème} cl.	Lafrançaise
2 - LOMBARDO Nicole	Contrôleur 2 ^{ème} cl.	Montauban (DDFiP produits divers)
3 - ACURCIO Brigitte	Contrôleur 2 ^{ème} cl.	Montauban (SIP)
4 - SCHALCK Karine	Contrôleur 2 ^{ème} cl.	Montauban (SIE)

Commission Administrative Paritaire Locale n° 1 – Inspecteurs

1 - BERGE Elsa	Inspecteur	Montauban (DDFiP Dépôts serv. financiers)
2 - MUNIZ Marie-Christine	Inspecteur	Montauban (DDFiP CEPL)
3 - PERROTEAU Patricia	Inspecteur	Montauban (DDFiP FDL)
4 - GHEZZAR Mokhtar	Inspecteur	Montauban (DDFiP Recouvr. professionnels)

Comité technique local

1 - WISCART Jean-Michel	Montauban (SIP recouvrement)
2 - AUDOYNAUD Alexandre	Montauban (Paierie départementale)
3 - MAURIE Jean-Pierre	Montauban (SIP)
4 - MAURIE Nathalie	Montauban (PRS)
5 - DIDELIN Anne	Montauban (SIE)
6 - FAURE Ariel	DDFiP (ERD)
7 - FLORENS Jérôme	Montauban (SIP)
8 - RIVAL Marielle	Montauban (ERR)
9 - WEIGL-DRYEPONDT Marie-Charlotte	Montauban (SIP)
10 - MUNIZ Marie-Christine	Montauban (DDFiP CEPL)
11 - CATUSSE Hélène	Montauban (SPF Moissac)
12 - REVELLAT Jean-Marc	Montauban (DDFiP Compta-Dépense)